

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
 - Nom du produit: **RESONANCE**
 - Code du produit: 0184RESON00
 - 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Emploi de la substance / de la préparation: Fongicide
 - Composition:
Fenpropimorphe 250 g/l
Epoxiconazole 84 g/l
 - 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur/distributeur:
PHYTEUROP
53, rue RASPAIL
92594 LEVALLOIS-PERRET Cedex
Tél : 01 47 59 77 00
Fax : 01 47 37 54 52
 - Service chargé des renseignements:
+33 (0)2 41 83 42 42 (24H/24H)
e-mail : fds@phyteurop.fr
 - 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59
- CENTRE ANTI-POISONS :
- PARIS Tel : +33 (0)1 40 05 48 48
 - LYON Tel : +33 (0)4 72 11 69 11
 - MARSEILLE Tel : +33 (0)4 91 75 25 25

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 1B H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



T; Toxique

R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.



Xn; Nocif

R40-62: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Risque possible d'altération de la fertilité.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

(suite de la page 1)



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS07

GHS08

GHS09

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Alcools aliphatiques, C16/C18, éthoxylés, propoxylés

fenpropimorph

Epoxyconazole

solvant naphtha aromatique

· **Mentions de danger**

H332 Nocif par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

(suite de la page 2)

 · **Formulation :** Suspo-émulsion (SE)

 · **Composants dangereux:**

CAS: 67564-91-4 EINECS: 266-719-9	fenpropimorph Xn R22-63; Xi R38; N R51/53 Repr. Cat. 3 Repr. 2, H361d; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	24,5%
CAS: 133855-98-8 ELINCS: 406-850-2 Reg.nr.: 01-0000015634-70	Epoxyconazole T Repr. Cat. 3 R61; Xn R62-40; N R51/53 Carc. Cat. 3 Carc. 2, H351; Repr. 1B, H360Df; Aquatic Chronic 2, H411	8,2%
	Alcools aliphatiques, C16/C18, éthoxylés, propoxylés T R23; N R50 Acute Tox. 2, H330; Aquatic Acute 1, H400	5-10%
CAS: 64742-94-5 Reg.nr.: 01-2119451151-53	solvant naphtha aromatique Xn R40-65; N R51/53 R66 Carc. 2, H351; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411	≤ 5%
CAS: 91-20-3 EINECS: 202-049-5	naphtalène Xn R22-40; N R50/53 Carc. Cat. 3 Carc. 2, H351; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	≤ 0,5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Xn R22; Xi R38-41; Xi R43; N R50 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≤ 0,05%

 · **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxyde d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone (CO)
Chlorure d'hydrogène (HCl)
Fluorure d'hydrogène (HF)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

(suite de la page 3)

· **Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas explosif.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Température maximale de stockage:** 40 °C
- **Température minimale de stockage:** 0 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

9I-20-3 naphthalène

VME (France)	Valeur à long terme: 50 mg/m ³ , 10 ppm C2
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 30 mg/m ³ , 10 ppm

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

(suite de la page 4)

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Blanc

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH à 20 °C:** 6,5-8,5 (tel quel)

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

Température et domaine de cristallisation: -2,2 °C

· **Point d'éclair:** > 100 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

Température de décomposition: Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· **Pression de vapeur:** Non déterminée

· **Densité à 20 °C:** 1,02 g/cm³

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Vitesse d'évaporation:** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Dispersable

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

(suite de la page 5)

- | | |
|--|--|
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé. |
| · Viscosité: | |
| Dynamique à 20 °C: | 47 mPas |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	>2200 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>2,75 - <5,2 mg/l (rat)
67564-91-4 fenpropimorph		
Oral	LD50	>2230 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>4000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,9 mg/l (rat)
133855-98-8 Epoxyconazole		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat) Pesticide Manual
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat) Pesticide Manual
Inhalatoire	LC50/4 h	>5,3 mg/l (rat) Pesticide Manual
91-20-3 naphthalène		
Oral	LD50	490 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Toxique
Nocif

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Carc. 2, Repr. 1B

(suite de la page 6)

SECTION 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Oral	EC50/48h	4,44 mg/l (daphnia magna)
	EC50/72h	5,12 mg/l (plantes aquatiques)
	EC50/96h	2,2 mg/l (truite arc-en-ciel)

67564-91-4 fenpropimorph

Oral	EC50/96h	>1 mg/l (algues)
	LC50/48h	2,24 mg/l (daphnia)
	LC50/96h	2,4 mg/l (truite arc-en-ciel)

133855-98-8 Epoxyconazole

Oral	EC50/72h	2,3 mg/l (algues) Pesticide Manual
	LC50/48h	8,7 mg/l (daphnia) Pesticide Manual
	LC50/96h	2,2 mg/l (truite arc-en-ciel) Pesticide Manual

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014



Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: **RESONANCE**

(suite de la page 7)

SECTION 14: Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> · 14.1 No ONU · ADR, IMDG, IATA 	UN3082
<ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG · IATA 	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (fenpropimorph, Epoxyconazole) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (fenpropimorph, Epoxiconazole), MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (fenpropimorph, Epoxiconazole)
<ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR 	9 Matières et objets dangereux divers. 9
 <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	9 9
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA 	
 <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label 	9 Miscellaneous dangerous substances and articles. 9
<ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA 	III
<ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA): 	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : fenpropimorph, Epoxyconazole Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
<ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: 	Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A,S-F
<ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 	
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	5L 3 E

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

(suite de la page 8)

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (fénpropimorph, Epoxyconazole), 9, III

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Maladies professionnelles** Tableau 84 : Affections engendrées par les solvants organiques
- **Rubrique ICPE n° 1173** : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H330 Mortel par inhalation.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
 H361d Susceptible de nuire au fœtus.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
 R23 Toxique par inhalation.
 R38 Irritant pour la peau.
 R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
 R41 Risque de lésions oculaires graves.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
 R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Contact:** e-mail : fds@phyteurop.fr

· **Information**

Selon avis de la Commission d'étude de la toxicité en date du 17 décembre 2003, en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée suivants sur les parcelles traitées sont recommandés :

Produits classés	délaï de ré-entrée
Cultures à l'extérieur de locaux	Min. 6h
Cultures à l'intérieur de locaux après ventilation des locaux	Min. 8h
Produits classés R36, R41, R38, R34, R35	Min. 24h

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2014

Numéro de version 7

Révision: 15.09.2014

Nom du produit: RESONANCE

Produits classés R42, R43

Min. 48h

(suite de la page 9)

· Stabilité :

La durée de conservation du produit est de 3 ans minimum dans son emballage d'origine, en respectant les températures mini et maxi de stockage (confère article 10-2-6 du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides).

· Validité :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que pour ceux pour lesquels il est conçu. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR